bpifrance
SERVIR L'AVENIR

# Plan de relance

Plan Climat
Programme de soutien à la modernisation - pour compte de tiers
• Plan Territoires d'industries
• Plan Aéro
• Plan Auto
• Plan de soutien aux secteurs critiques
Plan Tourisme
PLAN DE RELANCE
Plan pour les entreprises fragilisées par la crise
• PGE
• FRPME
• Prêt participatif PEPE & Prêt Bonifié et AR
Plan Touch
Plan Relance Export
Des fonds de garantie renforcés et pérennisés

# LE PROGRAMME « SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DE MODERNISATION »

**Une convention pour des AAP sur 5 thématiques :**
**Auto, Aero, Territoire d'Industrie, Santé, Secteurs critiques**

# UNE OFFRE EN FONDS PROPRES RENFORCEE

Le **F**onds **A**venir **A**utomobile

# LE PLAN DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DE MODERNISATION- VOLET REGIONAL

## Plan TERRITOIRES D'INDUSTRIES

**Pré-selection par l' Etat et la Région**
**Instruction et mise en place par le réseau Bpifrance en région**
**Décision Etat**

Enveloppe de subventions : 150 m€ - ouvert jusqu'à consommation totale de l'enveloppe

**CIBLES**

• Ouvert à toutes les régions mais priorité aux signataires Territoires d'Industrie
• Projet mature mise en place dans les 2 ans

Min dépense 400ke

• Financement d'immobilisations incorporelles (logiciels, brevets,), d'infrastructures, de foncier, d'immobilier, d'équipements et de machines, de dépenses d'industrialisation et d'amélioration énergétique et environnementale des outils de production et dépenses de prestation de conseil associé.
• Toutes tailles d'entreprises

**CRITERES DE SELECTION**

- **Pertinence du projet industriel**, au regard de la stratégie de développement économique du territoire
- **Retombées économiques et sociales**, directes ou indirectes du projet (impacts sociétaux)
- **Maturité du projet**, Viabilité et réalisme technique, économique et financier et capacité à démarrer rapidement.

**Modalité d'octroi : via la plateforme »dé**marche simplifiée »

**Dépôt des dossiers** sur le site internet: http://relance.projets-territoriaux.bpifrance.fr/ *plateforme « démarche simplifiée »*

*Les porteurs doivent choisir entre les AAP (pas de double dépôt pour le même projet ) possibilité de déposer plusieurs projets différents sur plusieurs AAP ou plusieurs projets différents sur une seule AAP. Orientation prioritaire Cadre Aides COVID* ***SA 56 985*** *( 80% dépenses max aides de 800 k€ en priorité) sinon orientation vers d'autres régimes d'aides*

# PLAN SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DE MODERNISATION – VOLET NATIONAL

**PRE SELECTION ET DECISION DGE - INSTRUCTION, AVIS ET MISE EN PLACE PAR BPIFRANCE**

**UN SEUL SITE DE DEPOT DES AAP .** https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697

## Plan AERO

**Enveloppe subventions 100 m€ /Ouvert fin 17 11 2020**

**CIBLES**

Entreprises toutes tailles – assiettes min de 200 k€ - pas de maximum

**Pour : projets de diversification, de modernisation et de transformation écologique de la filière aéronautique**

Modalités d'octroi
Dépôt
https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697

## Plan AUTO

**200 M€ /ouvert – fin 17 11 2020**

**CIBLES**

Entreprises toutes tailles – assiettes min de 200 k€ - pas de maximum

**Pour : projets de diversification, de modernisation et de transformation écologique de la filière automobile**

Modalités d'octroi
Dépôt
https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697

## Plan SECTEURS CRITIQUES- RESILIENCE : 100M€

**Ouvert – fin 17 11 2020**

**Instruction, avis et mise en place par Bpifrance - Décision DGE**

### Secteurs critiques

**AAP :**
**Cibles**:
Entreprises toutes tailles – assiettes min de 1M€ - pas de maximum
**Pour :**
Secteurs critiques
Santé/Agro-alimentaire
Electronique
Intrants essentiels de l'industrie
**Projets de diversification, de modernisation et de transformation écologique de maillons essentiels des chaines industrielles**

Modalités d'octroi
Dépôt
https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697

### 5G

**Cibles**:

- Subventions directes pour financer des plateformes d'expérimentation de la technologie 5G, en vue d'accélérer les applications industrielles garantissant la création de valeur en France…
- Travaux de Recherche, développement de plateforme, et projets d'expérimentation

Modalités d'octroi
Dépôt
https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Appels-a-projets-concours/Appel-a-projets-Plan-de-relance-pour-l-industrie-Secteurs-strategiques-volet-national-50697

# Bpifrance s'engage pour le climat en fondant son action sur trois piliers

**LE PLAN CLIMAT**

## PILIER 1

**Accélérer la transition**
des entreprises
avec des solutions financières
et d'accompagnement

## PILIER 2

**Accompagner le développement des ENR**
et contribuer à la croissance
de champions internationaux

## PILIER 3

**Financer et accompagner massivement l'innovation**
dans les « greentechs »

**Une offre de financement**
Dont le Prêt Vert ADEME, le Prêt Economie d'Energie, Le prêt Méthanisation à la ferme, le Prêt Méthanisation Injection et les aides à l'innovation

**Une offre pour renforcer ses fonds propres**
Une gamme de fonds propres adaptées aux tailles des entreprises et de leurs projets : Fonds Ecotech , Fonds Energie Environnement, Fonds Bois Eco-Matériaux, Fonds projets Industriels (SPI), Fonds de la PME à la GE, et le Fonds de Fonds Greentech/TEE

**Une offre accompagnement**
Avec le Diag Eco-flux, le VTE vert, l'accélérateur TEE, l'accélérateur décarbonation, le climatomètre, la communauté du Coq Vert...

# LE PLAN TOURISME

## Une offre financement

Avec
Le Prêt Tourisme
Le prêt Relance Tourisme

## Une offre pour renforcer ses fonds propres

Une gamme pour tous les besoins :
L'Offre OC Fast
L'offre FIT2

## Une offre accompagnement

Avec le Diag 360 Rebond, l'offre en e-learning; l'Accélérateur Tourisme promo 2

**TOUCH !**
**C'est un plan stratégique dont l'ambition est *d'amplifier l'action de Bpifrance* au service des entreprises de la French Touch avec :**

LE PLAN FRENCH TOUCH

## Une offre financement

Le Prêt Industrie Créative et sa quotité de garantie récemment revue à 90%
L'ouverture des financements de l'innovation à l'innovation créative

## Une offre pour renforcer ses fonds propres

Le pôle ICC et son équipe d'investisseurs experts
Avec une couverture de toute la trajectoire de développement des entreprises : capital risque, capital développement et capital transmission.

## Une offre accompagnement

Des accélérateurs dédiés ICC: Mode et Luxe, Jeux Vidéo et Cinéma Audiovisuel
Une offre d'accompagnement complète et ciblée avec des experts à la fois sur les ICC et leurs enjeux clés

## Une offre pour l'international

Des missions business et d'autres davantage tournées inspirations : Market Place NY S1 2021, Shanghai S1 2021, Japon S2 2021 et plus en 2022…

bpifrance
SERVIR L'AVENIR

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

# INTERVENTIONS POUR LES ENTREPRISES FRAGILISEES PAR LA CRISE

# Les dispositifs PEPE ou les dispositifs PRÊTS BONIFIES & AVANCES REMBOURSABLES

| | Prêt participatif PEPE < 100 000 € Entreprises <50 salariés pret-participatif-exceptionnel.gouv.bpifrance.fr | Prêt Bonifié et Avance remboursable > 100 000 € Entreprises >50 salariés |
|---|---|---|
| **Objet** | • Le Dispositif proposé vise à soutenir les entreprises fragilisées par la crise sanitaire du Covid-19, via des prêts participatifs<br>• Aide pour les entreprises n'ayant pas eu de PGE<br>• Exclusions : Entreprises en procédure collective (sauf si un plan a été adopté)<br>• Entreprises de <50 salariés | • Aides sous forme d'AR ou Prêt Bonifié, selon montant et obtention ou non d'un PGE<br>• Cibles : PME et ETI n'ayant pas obtenu de PGE suffisant<br>• Exclusions : Entreprises en procédure collective ( sauf si un plan a été adopté )<br>• Entreprises de > 50 salariés . |
| **Décision** | • L'Etat est originateur de la créance et responsable de son octroi et de sa gestion.<br>• Secrétaire général du CIRI sur avis des CODEDI régionaux . | • Montage des dossiers auprès des CRP ou CODEFI<br>• Décision par arrêté ministériel sur proposition du CODEFI<br>• Décision publiée au JO |
| **Modalités** | • **Prêt participatif (PEPE)** 7 ans dont un an de différé (Taux à 3,5% l'an)<br>• Montant : min 3K€ max 100K€ / limite max 25% du CA<br>• Objet du financement : besoins en investissements et des besoins en fonds de roulement.<br>• Exclusions : les entreprises ayant eu un PGE / entreprises morales en procédures collectives,…<br>• Aucunes suretés / Sans assurance<br>• Dotation de l'Etat versée en plusieurs tranches | • **Avance remboursable** : min 100k€ max 800K€ ( dans la limite de 25% du CA ou de 2 années de masse salariale en France pour les sociétés innovantes)<br>  ◦ Bénéficiaires : entreprises n'ayant pas eu de PGE<br>  ◦ Durée : 10 ans dont 3 ans de différé<br>  ◦ Taux : 1%<br>  ◦ Aucunes suretés<br>• Prêt bonifié : durée : 6 ans dont un 1 an de différé en capital<br>  ◦ Bénéficiaires : Entreprises ayant eu un PGE insuffisant<br>  ◦ montant : min 100K€ / max : le total Prêt Bonifié + PGE ne doit pas dépasser 25% du CA<br>  ◦ Taux : 2,25% minimum sur 6 ans ( 1,50% minimum sur 3 ans )<br>  ◦ Selon les cas, suretés possibles : nantissement de fonds, de matériels , de titres , gages corporels, hypothèques . Pas de caution |
| **Rôle de Bpifrance & Contact** | • Bpifrance agit comme prestataire de services à charge de mettre à disposition auprès des emprunteurs la plateforme dédié et de décaisser le montant de chaque prêt sur le compte de chacun des emprunteurs éligibles audit prêt. | • Après décision : Transmission par la DGE de l'accord de crédit et de la Publication au JO de l'arrêté ministériel de décision |
| **Pour orienter** | • Lien plateforme : pret-participatif-exceptionnel.gouv.bpifrance.fr | • Orienter les clients ou banques vers les CRP ou les CODEFI<br>• ( Ils seront ensuite habilités à une plateforme de la DGE pour déposer les pièces constitutives du dossier ) |

# FRPME : Fonds de renforcement des PME

## POURQUOI ?

- Accompagnement des **PME et petites ETI**, en leur offrant une solution de financement en **quasi-fonds propres** mobilisables dans des délais courts pour renforcer le bilan, financer le redéploiement et/ou le BFR
- Pérennité et viabilité de l'entreprise à moyen terme avérée
- Nature des **mesures de renforcement** à valider (identification claire des difficultés, plan d'actions à mettre en place, hypothèses de retour à une activité « normale »)

## POUR QUI ?

- Société constituée sous forme de **SA** ou **SAS**
- **CA minimum de 5M€**
- Au moins **deux exercices bénéficiaires sur les quatre derniers exercices**
- Ne pas être une société investie par un fonds géré par Bpifrance Investissement
- Exclusions sectorielles usuelles pour Bpifrance et entreprises en difficulté au sens européen

## QUOI ?

- Tickets de **500 K€ à 5000 K€**, selon besoins et structuration de l'opération
- Investissement en **obligations à bons de souscription d'actions (OBSA)**
- Recherche systématique de **co-investissement et cofinancement**
- Réinvestissement des investisseurs financiers déjà présents si tel est le cas
- **Absence de *cash out* sur l'opération**
- **Consolidation/confirmation des dettes bancaires et financières existantes**
- **Documentation type** (contrat d'OBSA et pacte d'associés)
- Accès à **une offre spécifique d'accompagnement** de Bpifrance avec actions prioritaires à mettre en place
- Participation à la gouvernance au cas par cas

**Autres caractéristiques**

- Horizon d'investissement de **5 à 7 ans** pour les **obligations**, **10 ans** pour les **BSA**
- **Accès au capital via les BSA**
- Rémunération des obligations décomposée entre des **intérêts *cash* annuels et des intérêts *in fine***

# SERVIR L'AVENIR